

Image not found or type unknown



Licenciement salarié handicapé

Par **Cadrecdi**, le **14/01/2023 à 10:16**

Bonjour
Dans les grands groupe.
Si l'on veut licencier un salarié qui a la qualité de travailleur handicapé après cinq ans
Pour insuffisance professionnelle
A-t-on l'obligation de procéder à un reclassement ?
En vous remerciant

Par **morobar**, le **14/01/2023 à 11:18**

Bonjour,
Cette obligation concerne les salariés licenciés pour inaptitude prononcée par le médecin du travail.
Reste à savoir ce que recouvre "l'insuffisance professionnelle;"